



COMMUNIQUE AGRESSION

Tentative d'agression sexuelle au D2 ?

Le dimanche 10 décembre 2023 vers 13h25 l'une de nos collègues du **bâtiment D2** a échappé au pire.

Les faits se sont déroulés au 3eme étage aile de gauche lors du contrôle de l'effectif.

En effet notre collègue récemment affectée au bâtiment D2 a été victime d'un véritable guet-apens d'un « **prédateur sexuel en puissance** » prêt à tout pour assouvir ses pulsions.

Dès l'ouverture de la porte, celui-ci a agrippé la surveillante violemment au niveau du col afin de l'attirer de force dans sa cellule. Animée par un instinct de survie et consciente de la gravité de la situation, elle s'est débattue courageusement avec abnégation. Puis à l'aide de son trousseau de clefs, celle-ci a tapé vigoureusement sur son bras pour se libérer de cette étreinte interminable qui aurait pu avoir une tournure dramatique.

Alerté par ses cris de détresse, le rond-point a aussitôt déclenché l'alarme, la réactivité des collègues a été immédiate et salutaire au vue de la détermination de cet agresseur.

Traumatisée et choquée la collègue a enfin pu se réfugier au niveau du rond-point. Le détenu maîtrisé par les collègues venus en renfort a été placé au quartier disciplinaire pour calmer sa pulsion criminelle et « **sa montée de testostérone** ».

Ce délinquant incarcéré pour des faits présumés de viol est affecté au sein de notre établissement depuis le 15 novembre 2023. Le profil psy de celui-ci nous alerte car il est incarcéré pour des faits similaires et connu pour ses troubles du comportement.

Pour **Force Ouvrière Justice** la scène décrite et les aveux du détenu lors de son audition ne laissent aucun doute sur les motivations réelles de ce **prédateur**.

Le Bureau local Force Ouvrière Justice condamne avec la plus grande fermeté **cette agression**.

Le Bureau local Force Ouvrière Justice restera attentif à la **sanction prononcée** lors de sa comparution devant la commission de discipline de ce jour.

Le Bureau local Force Ouvrière Justice demande la **comparution immédiate** et une sanction à la hauteur de la gravité des faits.

Le Bureau local Force Ouvrière Justice apporte son **soutien à notre collègue** agressée lors de l'exécution de ses missions régaliennes et l'accompagnera dans les démarches administratives ainsi que judiciaires.

Le bureau local Force ouvrière Justice soutient **une tolérance zéro** contre toutes formes d'agression envers les personnels et un message de fermeté au niveau judiciaire et administratif.

Adresse du Bureau local : BASE-VIE 05 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 15 décembre 2023

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15
 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

